



Chaddad Ibn Aws, qu'Allah a agréé, rapporte que le Prophète ﷺ a dit:

- 1 *“La maîtresse des formules de demande de pardon à Allah est que tu dises: “Ô Allah, Tu es mon Seigneur, pas de divinité, excepté Toi. Tu m’as créé et je suis Ton serviteur,*
- 2 *je me conforme autant que je peux à mon engagement et à ma promesse vis-à-vis de Toi.*
- 3 *Je cherche refuge auprès de Toi contre le mal que j’ai commis.*
- 4 *Je reconnais Ton bienfait à mon égard et je reconnais mon péché.*
- 5 *Pardonne-moi donc, car personne ne pardonne les péchés en dehors de Toi”.*
- 6 *Le Prophète ﷺ a dit: “Celui qui la récite avec conviction dans la journée et meurt avant le soir fera partie des gens du Paradis. Celui qui la récite avec conviction durant la nuit et meurt avant le matin fera partie des gens du Paradis”⁽¹⁾.*

1 Al-Boukhari (6306).

Les Versets

- ﴿Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes, ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messager demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux﴾ [Sourate An-Nissa: 64].
- ﴿Tous deux dirent: “Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants”﴾ [Sourate Al-A'raf: 23].
- ﴿Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour﴾ [Sourate Houd: 90].
- ﴿J'ai donc dit: Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur, pour qu'Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes, et qu'Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants,, et vous donne des jardins et vous donne des rivières﴾ [Sourate Nuh: 10-12].

Le Narrateur

Il s'agit de Chaddad Ibn Aws Ibn Thabit Ibn Al-Moundhir Al-Ansari, qu'Allah a agréé, Abou Ya'la. C'est un des Compagnons de mérite et un des savants parmi ceux à qui Allah a donné la science et l'indulgence. Il vécut à Homs dans le Chams et 'Omar le nomma gouverneur de cette ville. Lorsque 'Othmane fut tué, il démissionna. C'était un dévot qui adorait assidûment Allah et Le craignait et il est mort en Palestine en l'an 58 de l'Hégire à l'âge de soixante-quinze ans⁽¹⁾.

Résumé

Le Prophète ﷺ oriente les membres de sa communauté vers une formule de demande de pardon à Allah qui garantit à celui qui la récite peu de temps avant de mourir, d'entrer au Paradis.

1 Voir sa fiche biographique dans Ma'rifat As-Sahaba d'Abou Nou'aym (3/1459), Al-Isti'ab Fi Ma'rifat Al-As'hab d'Ibn 'Abd Al-Barr (2/694), Ousd Al-Ghabah d'Ibn Al-Athir (2/613) et Al-Issaba Fi Tamyiz As-Sahaba d'Ibn Hajar (3/258).



Compréhension (fiqh)

1 Les formules de demande de pardon indiquées par le Coran et la Sounna sont très nombreuses, mais la meilleure, la plus éminente et la plus susceptible d'être exaucée d'entre toutes est celle qualifiée par le Prophète ﷺ de maîtresse des formules de demande de pardon à Allah et qui consiste à dire: "Ô Allah, Tu es mon Seigneur, pas de divinité, excepté Toi. Tu m'as créé et je suis Ton serviteur". Le serviteur commence ainsi la demande de pardon en reconnaissant l'unicité d'Allah, car Il est son Seigneur, son Maître, son Possesseur et le Gestionnaire de son affaire. Il l'a créé de Sa main et personne d'autre que Lui ne mérite d'être adoré. En effet, rien n'est semblable au Créateur, conformément aux paroles d'Allah: ﴿Celui qui crée est-il semblable à celui qui ne crée rien? Ne vous souvenez-vous pas?﴾ [Sourate An-Nahl: 17].

2 Le serviteur renouvelle ensuite l'engagement qui le lie à son Seigneur. Il rappelle qu'il est toujours fidèle à l'engagement d'avoir la foi et de L'adorer qu'il obtint de lui alors qu'il était encore dans les reins de son père. Allah dit en effet: ﴿Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes: "Ne suis-Je pas votre Seigneur?" Ils répondirent: "Mais si, nous en témoignons..." afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection: "Vraiment, nous n'y avons pas fait attention"﴾ [Sourate Al-A'raf: 172]. Le serviteur dit: J'observe toujours mon engagement envers mon Seigneur de Lui obéir, de ne pas Lui désobéir et de ne rien Lui associer du mieux que je peux. Si je fais preuve de manquement dans la gratitude pour Tes bienfaits ou bien que je commets une faute à Ton égard, c'est alors en raison de la faiblesse inhérente à l'âme humaine et non parce que je méconnaiss Ta valeur ou que je mésestime Ta grandeur. Cette formulation renferme la reconnaissance que l'on est incapable de s'acquitter des droits d'Allah, ou au moins qu'on ne peut s'en acquitter sans manquement.

3 Puis le serviteur **recourt à son Seigneur et sollicite sa protection** contre le mal commis par ses mains et contre le fait de commettre une faute à l'égard de son Seigneur ou bien de ne pas Lui être suffisamment reconnaissant, car il ne sied à Allah que d'être adoré comme il se doit. Ce qui est contraire à cela, je Te demande de m'en protéger et de me le pardonner.

4 Le serviteur **reconnaît** ensuite à Allah qu'Il l'a comblé de bienfaits innombrables et Lui **avoue** ses péchés et ses écarts.

5 Lorsque le serviteur introduit son invocation par cet aveu qui renferme l'éloge d'Allah ainsi que la reconnaissance de Ses bienfaits et des péchés commis, il passe à la demande de pardon à Allah pour ce qu'il a commis, car personne d'autre qu'Allah ne pardonne les péchés.

6 Enfin, le Prophète ﷺ explicite le mérite de cette invocation et affirme que celui qui la récite le matin avec conviction et une sincérité provenant du cœur puis meurt avant le soir entrera au Paradis. De même, celui qui la récite le soir et meurt avant le matin entrera au Paradis.

Cette invocation est la maîtresse des formules d'invocation d'Allah car elle renferme la reconnaissance de l'unicité d'Allah et de Ses bienfaits et parce qu'on fait précéder la demande de pardon de l'éloge d'Allah – exalté soit-Il – par ce qu'Il mérite.



Un poète a dit:

Ô Seigneur, si mes péchés sont immenses par leur nombre je sais que Ton pardon est encore plus immense.

S'il n'est permis qu'au bienfaisant d'avoir de l'espoir en Toi, le criminel doit invoquer et placer son espoir en qui?

Je T'invoque en Te suppliant, ô mon Seigneur, comme Tu l'as ordonné. Si Tu me repousses, qui donc me fera miséricorde?

Je n'ai d'autre intermédiaire Te concernant que l'espérance, la perspective de Ton pardon et le fait que je sois musulman.

Un autre poète a dit:

Ô mon Dieu ne me châtie pas, car j'avoue ce que j'ai commis.

Je n'ai d'autre recours que l'espoir de Ton pardon, si Tu veux pardonner, et mon bon soupçon [à Ton égard].

Combien de fautes j'ai commises parmi les gens, alors que Tu me combles de grâce et de faveur. Les gens pensent du bien de moi, mais je suis le pire des gens si Tu ne me pardonnes pas.

- 1** (1) “La maîtresse des formules de demande de pardon à Allah est que tu dises: Ô Allah, Tu es mon Seigneur... et je suis Ton serviteur”. Tu dois ainsi reconnaître à Allah avec ta langue et avec ton cœur qu’Allah est ton Seigneur et Possesseur, le Gestionnaire de ton affaire et Celui qui prend soin de toi, que tu es temporellement et religieusement Son serviteur. Temporellement dans le sens où Il fait de toi ce qu’Il veut: Il te rend malade s’Il le veut, te donne la santé s’Il le veut, te rend riche s’Il le veut, te rend pauvre s’Il le veut, t’égare s’Il le veut et te guide s’Il le veut. Tout cela, selon ce que dicte Sa sagesse – exalté soit-Il. Tu es aussi religieusement Son serviteur, car tu dois L’adorer selon ce qu’Il a ordonné, obéir à Ses commandements et t’abstenir de Ses interdits⁽¹⁾.
- 2** (1) Veille à introduire ton invocation par l’éloge d’Allah. Le Messenger d’Allah – qu’Allah le couvre d’éloges et le protège – entendit une fois un homme invoquer Allah pendant la prière sans avoir évoqué Allah ni avoir invoqué Ses éloges sur le Prophète ﷺ. Le Messenger d’Allah ﷺ dit à son sujet: “*Cet homme s’est précipité*”. Il l’appela ensuite et lui dit ainsi qu’à tous ceux qui font comme lui: “*Lorsque l’un de vous va prier, qu’il commence par proclamer la louange d’Allah et par faire Son éloge, puis qu’il invoque les éloges d’Allah sur le Prophète, puis qu’il invoque en demandant ce qu’il veut*”⁽²⁾.
- 3** (1) La meilleure formule de demande de pardon d’Allah consiste à ce que le serviteur commence par faire l’éloge de son Seigneur, puis reconnaisse Ses bienfaits, puis Lui avoue ses péchés et ses manquements, puis demande après tout cela à son Seigneur de lui pardonner.
- 4** (1) Il convient que les savants, les prédicateurs et les éducateurs montrent aux gens les formules par lesquelles on fait l’éloge d’Allah, les meilleures invocations par lesquelles on sollicite le pardon d’Allah et les paroles les plus agréables par lesquelles on invoque les éloges d’Allah sur le Prophète ﷺ. Il convient aussi qu’ils leur enseignent ce dont ils ont besoin quotidiennement comme formules d’invocation et d’évocation.
- 5** (2) Le serviteur doit informer son Seigneur par son attitude et par les paroles qu’il continue de remplir l’engagement qu’il a pris à Son égard de Lui obéir et de croire du mieux qu’il peut, sachant qu’Allah ne charge pas une âme plus que ce qu’elle ne peut supporter.
- 6** (3) Il convient que le musulman dise à Allah qu’il se désavoue de ses actes de désobéissance et qu’il Lui demande de l’en protéger, car il ne sied à Allah que d’être totalement obéi.
- 7** (3) Prends garde de te vanter de tes actes de transgression et de les commettre avec ostentation, car Allah pardonne à tout musulman, excepté celui qui commet des actes de désobéissance avec ostentation. Le Prophète ﷺ a dit: “*Tous les membres de ma communauté sont saufs, excepté ceux qui commettent ostensiblement des péchés. L’une des manières de commettre ostensiblement un péché est qu’un homme commette un méfait la nuit puis qu’au matin, alors qu’Allah l’avait couvert, il dise: “Ô Untel, j’ai fait ceci et cela hier”. Alors qu’il avait passé la nuit couvert par Allah, il enlève le matin la couverture dont Allah l’avait fait bénéficier*”⁽³⁾.

1 Voir le commentaire de Riyad As-Salihine d’Ibn ‘Othaymine (6/717).

2 Ahmad (23937), Abou Dawoud (1481) et At-Tirmidhi (3476).

3 Al-Boukhari (6069) et Moslim (2990).

- 8** (4) Reconnaître les bienfaits dont Allah comble l’être humain, implique que celui-ci manifeste de la gratitude et qu’il ne s’en serve pas pour commettre des actes de désobéissance.
- 9** (4) Reconnaître son péché est la première étape du repentir. Ne daigne donc pas reconnaître ton péché afin que, peut-être, Allah te le pardonne.
- 10** (4) Prends garde de sous-estimer tes péchés, car sous-estimer tes péchés et leur accorder peu d’importance te conduira à commettre plus de péchés encore et te dissuadera de te repentir. C’est pourquoi Al-Foudayl Ibn ‘Iyad – qu’Allah lui fasse miséricorde – a dit: “Plus le péché est insignifiant pour toi plus il est énorme pour Allah, et plus il est énorme pour toi plus il est insignifiant pour Allah”⁽¹⁾.
- 11** (4) Le croyant voit ses péchés immenses même s’ils sont insignifiants. Il regrette de les avoir commis, recourt à son Seigneur et retourne vers Lui. ‘Abd Allah Ibn Mas’oud, qu’Allah a agréé, a dit: “Le croyant voit ses péchés comme une montagne sous laquelle il est assis et qu’il craint de voir s’écrouler sur lui. Le pervers voit ses péchés comme des mouches qui passent près de son nez et les chasse en faisant cela”⁽²⁾.
- 12** (5) Personne d’autre qu’Allah ne pardonne les péchés. Recours donc à Lui seul en sollicitant Son pardon et Sa miséricorde et prends garde de solliciter les morts et de les prendre comme intermédiaires entre toi et Allah.
- 13** (5) Allah facilite à celui à qui Il veut du bien de s’humilier et de s’abaisser devant Lui, de constamment recourir à Lui, de Lui manifester qu’Il a besoin de Lui et de voir ses propres défauts, sa propre ignorance et sa propre transgression. Il lui facilite également de voir la grâce de son Seigneur, Sa bienfaisance, Sa miséricorde, Sa magnanimité, Sa bonté, Sa richesse et Sa louange⁽³⁾.
- 14** (6) Efforce-toi de mémoriser l’invocation qualifiée de maîtresse des formules de demande de pardon à Allah et récite-la assidûment matin et soir, car si tu meurs dans la journée tu feras partie des gens du Paradis et si tu meurs la nuit tu feras également partie des gens du Paradis.
- 15** (6) Tire profit des invocations et des évocations dont le Prophète ﷺ a mentionné les mérites, à l’image de cette invocation qui garantit au serviteur d’entrer au Paradis.
- 16** (6) Les prédicateurs et les éducateurs doivent expliquer aux gens quelle est la récompense méritée pour réciter une évocation et une invocation héritée du Prophète ﷺ, car ceci fait partie de ce qui encourage à les réciter constamment.

1 Voir Siyar A’lam An-Noubala d’Adh-Dhahabi (8/427).

2 Al-Boukhari (6308).

3 Voir Al-Wabil As-Sayyib Mine Al-Kalam at-Tayyib d’Ibn Al-Qayyim (p.7).